

BILAN DU CAUCUS

DE SEPTEMBRE 2020 A JUIN 2021

1. GROUPE AU CM

Un groupe des Vert-e-s stable et un rythme de croisière d'une fusée !

Depuis juin 2020, c'est désormais un groupe de 18 élu-e-s qui siège au Conseil municipal avec 3 commissaires vert-e-s par commission ce qui a permis une meilleure répartition du travail. La chefferie de groupe a été assurée par Delphine Wuest jusqu'en décembre 2020. L'équipe toute entière remercie Delphine Wuest pour son implication, sa maîtrise des dossiers et son don d'ubiquité. Au 1^{er} janvier 2021, Laurence Corpataux a pris la chefferie de groupe, toujours secondée par Valentin Dujoux, vice-chef de groupe depuis le début de cette législature. Le groupe a connu un départ durant l'année, celui de Charlotte Nicoulaz. Son travail, ses compétences et sa personnalité enjouée manqueront au groupe. Elle a été remplacée par Elena Ursache que le groupe s'est réjoui d'accueillir et de travailler avec..

Le passage de 8 à 18 élu-e-s demande évidemment quelques ajustements au niveau de son organisation interne et du déroulement de ses séances. Le groupe est constitué de personnalités fortes, diverses, toujours porteuses de valeurs. La confiance s'est créée petit à petit autour de la valeur cardinale de la diversité. Les débats d'idées sont pleins de richesse : ils nous permettent de demeurer le parti en avance sur son temps, ce qui fait notre ADN.

L'obligation du travail à domicile, associé à la diminution du nombre de personnes dans une salle, liés à la situation sanitaire ont eu pour effet que jusqu'à mai 2021, les séances de préparation des plénières ont eu lieu à distance. Cela a eu une incidence sur la communication et la connaissance de l'autre. La mise en place du logiciel Webex par la Ville de Genève a permis de maintenir les séances de commissions en mixte (présentiel et à distance).

Dans leur activité politique, les élu-e-s se sont montré-e-s prolifiques dans le dépôt de textes au Conseil municipal qui portent et qui demandent la mise en œuvre du programme des Vert-e-s 2020-2025. Le renversement de majorité au Conseil municipal se fait sentir, tout comme la présence de 4 membres de l'Alternative au sein du Conseil administratif. La ligne politique soutenue se teinte de durabilité et de solidarité.

Le changement de majorité permet de renvoyer au Conseil administratif divers textes déposés ou soutenus par les Vert-e-s durant l'ancienne législature ainsi que de traiter ceux qui étaient toujours en attente de traitement en commission.

La vague verte des dernières années nous a porté dans les parlements et les exécutifs. Nous sommes attendu-e-s au tournant. Pour que la vague ne retombe pas, le caucus a organisé deux séminaires au cours desquels il a commencé à dresser les objectifs pour la mi-législature. En collaboration avec les magistrat-e-s et le sous-groupe de travail Programme du comité de la section, le caucus a identifié des priorités pour atteindre les objectifs du programme vert.

De ces priorités sont ressortis les points suivants :

- Deux prismes doivent guider nos projets : répondre à l'urgence écologique, climatique et celle de la biodiversité et que ces réponses prennent en compte l'égalité et la diversité
- Cinq critères doivent guider nos actions : long terme, qualité, solidarité, décentralisation, diversité
- Les priorités sont de soutenir des projets allant dans le sens de :
 - o De l'augmentation de la végétalisation et des espaces verts en les interconnectant pour favoriser la biodiversité
 - o De la rénovation des grands ensembles et des immeubles de la Ville
 - o De budgets responsables et durables
 - o Du réaménagement des espaces publics en faveur de la végétalisation et de l'eau

- Du soutien aux départements primordiaux de la transition
- De la solidarité intergénérationnelle
- De s'assurer que les nouveaux projets et PLQ soient soumis à des critères contraignants
- Du soutien aux commerces locaux
- D'une meilleure information et prise en compte de la population lors des projets d'aménagement

Fin aout 2021, le caucus et les membres du comité continueront leur réflexion.

Le caucus a également décidé de travailler sur une réelle stratégie de communication qu'elle soit à l'attention des membres ou des médias et ce, pour identifier très clairement les réalisations vertes dans la presse et dans l'esprit des habitant-e-s de la Ville de Genève.

2. MOTIONS ET PROPOSITIONS DIVERSES

Le groupe des Vert-e-s a commencé à porter et mettre en œuvre le programme 2020-2025 en déposant des motions et des textes liés à :

- la transition écologique et notamment
 - la biodiversité
 - la mobilité
 - les déchets
 - le logement
 - l'aménagement
 - l'énergie
- la proximité dont
 - l'économie
 - la vie de quartier
 - la sécurité
 - la gouvernance
- le bien-être qui inclut
 - l'alimentation
 - la santé
 - la solidarité
 - l'administration
 - le vivre-ensemble
 - la culture

En lien avec l'actualité internationale, le groupe a déposé la résolution ([R-271](#)) *Les Arméniens du Haut-Karabakh ont le droit à la vie et à l'autodétermination* le 2 octobre 2020. Celle-ci demande que le Conseil municipal reconnaisse de le droit à l'autodétermination des Arméniens du Haut-Karabakh comme seule possibilité de garantir leur sécurité, qu'il condamne l'attaque des forces militaires de la République d'Azerbaïdjan et des forces aériennes turques. Elle demande au Conseil administratif de soutenir un processus de paix et de faire tout ce qui est en son pouvoir pour faire valoir le respect du droit international humanitaire.

Vous trouvez sous ce [lien](#) tous les textes déposés durant l'année écoulée.

2.1. AMENAGEMENT ET ENVIRONNEMENT

Résumé

La végétalisation et l'aménagement de l'espace urbain étaient non seulement des promesses de campagne mais aussi un réel projet politique. Végétaliser, débétonner, perméabiliser, créer des potagers urbains et des points d'eau, tout est bon pour créer et aménager des espaces conviviaux en Ville et pour lutter contre les effets des îlots de chaleur urbains. Le groupe a donc déposé des textes pour demander la création de prairies fleuries ainsi que de micro-forêts urbaines et a rappelé l'importance des potagers urbains via une question écrite. Côté aménagement, il est nécessaire de pouvoir transformer cours intérieures d'immeubles et cours d'écoles en espaces végétalisés.

Suite à l'acceptation de la suppression de 4'000 places de stationnement en votation, un parc pourrait être créé sur le mail central de la rue Dancet.

Plusieurs questions écrites ont pointé des sujets d'actualité comme la maladie qui atteint le platane de la place du Cirque, le triste événement d'un cerf abattu dans le cimetière de Châtelaine, le projet en cours sur la parcelle de l'ancienne caserne des Vernets ou encore sur le déménagement de l'Académie du Servette aux Evaux.

L'action verte a aussi porté sur la mobilité et notamment la nécessité de sécuriser la circulation cyclable sur le boulevard Georges-Favon ainsi que la mobilité piétonne tout en rendant cette dernière attractive.

Références

Biodiversité en Ville : généralisons les prairies fleuries est une motion ([M-1559](#)) déposée le 9 septembre 2020. Elle demande de généraliser les prairies fleuries aux pelouses de la Ville en améliorant les conditions écologiques des pelouses, en impliquant la participation des citoyen-ne-s (via des plantations collectives, des permis de planter, des enclaves fleuries) et celle des acteurs privés.

Déposée le 30 mars 2021, la motion ([M-1610](#)) *Micro-forêts urbaines : un moyen concret pour atteindre l'objectif de 30% de couverture arborée d'ici à 2030 et d'améliorer le bien-être en ville* vise à intégrer les micro-forêts dans une stratégie sur le long terme mais aussi à développer des mesures d'éducation à la nature et d'obtenir le Label Ville Verte et le classement de Genève au sein du Programme mondial des villes forestières de l'ONU.

Potagers urbains/plantages urbains, où en est-on est une question écrite ([QE-573](#)) déposée le 25 novembre 2020. Elle interroge le Conseil administratif sur la motion M-1209, acceptée en mars 2017, qui demandait de développer des potagers urbains en collaboration avec les propriétaires d'immeubles, les habitant-e-s et les associations. La question écrite demande donc le bilan de cette motion trois ans après son renvoi, en termes de nombres de potagers créés, de lien social et de la suite envisagée.

Libérer le mail central de la rue Dancet et créer un parc public est une motion ([M-1564](#)) du 7 octobre 2020 et qui vise à créer un parc public arborisé et végétalisé audit emplacement et ce, grâce à la votation de septembre 2020 sur la suppression des 4000 places de stationnement.

Débétonner et perméabiliser les cours intérieures d'immeubles pour les transformer en espaces végétalisés est une motion ([M-1599](#)) déposée le 9 février 2021. Ce texte invite le Conseil administratif à inciter les propriétaires d'immeubles à adapter leurs cours intérieures en cours perméables et végétalisés grâce à des aides qu'il s'agisse d'aides financières ou de mise à disposition d'informations, de ressources ou d'accompagnement. Le texte vise aussi les immeubles propriétés de la Ville dont les cours devront être réaffectées en espaces végétalisés.

Pour plus de fraîcheur et de verdure dans les cours d'école est une motion ([M-1609](#)) déposée le 30 mars 2021. Le but du texte est de favoriser la transformation des aménagements des cours d'école actuelles en espaces majoritairement végétalisés lors des travaux de rénovation et ce, notamment en augmentant les plantations d'arbres et de buissons, en prévoyant des zones dédiées à des potagers urbains et des points d'eau et en aménageant le plus possible avec des revêtements d'origine végétale et dans des tons clairs.

Le platane vénérable de la place du Cirque est malade est une question écrite ([QE-575](#)) du 25 novembre 2020. Elle s'inquiète de l'état de santé du platane de la place du Cirque, atteint par un champignon, et demande les mesures envisagées.

Comment la Ville de Genève entend-elle protéger sa biodiversité est une question écrite ([QE-592](#)) du 10 mars 2021 qui revient sur l'abattage d'un cerf alors qu'il s'était égaré dans le cimetière de Châtelaine. La question interroge sur la procédure qui a abouti à son abattage et si celui-ci aurait pu être évité.

Etat des lieux des actions de la Ville de Genève sur la parcelle de l'ancienne caserne des Vernets est une question écrite ([QE-584](#)) du 20 janvier 2020 qui revient sur les demandes d'améliorations du projet sur la parcelle de l'ancienne caserne des Vernets de la part du Conseil administratif et sur les procédures en cours pour obtenir lesdites améliorations.

Déposée le 9 février 2021, la question écrite ([QE-585](#)) *Renseignements sur le projet d'installations provisoires - ou non - de l'académie et de l'école de football du Servette FC dans le parc public des Evaux* sur l'installation provisoire de l'Académie du Servette dans le parc public des Evaux et qui a suscité dans de nombreuses sections vertes, des interrogations concernant notamment des reports de mobilité et des abattages d'arbres.

Renforcer les mesures en faveur de la mobilité piétonne est une motion ([M-1598](#)) déposée le 9 février 2021 qui demande un travail sur les cheminements piétons pour rendre la marche à pied non seulement sécurisée mais attractive : identifier les temps d'attente trop longs, les carrefours dangereux, créer des ondes vertes et des passages piétons en diagonale, réduire les temps d'attente, rallonger les phases vertes, renforcer la visibilité en créant des îlots intermédiaires.

La question écrite ([QE-567](#)) *Quel avenir pour les aménagements cyclables du boulevard Georges-Favon* a été déposée le 9 mars 2021. Elle s'interroge sur l'aménagement cyclable prévu à la sortie du pont de la Coulouvrenière direction place du Cirque qui demeure en l'état dangereuse pour la circulation cyclable.

2.2. TRAVAUX ET CONSTRUCTIONS

Résumé

La Ville de demain passe aussi par son aménagement et son architecture. Les Vert-e-s ont proposé la création d'un prix d'architecture pour récompenser les projets favorables à la transition écologique. Dans la lutte contre les effets des îlots de chaleur urbains, des revêtements clairs et en matériau végétal seront des bénéfiques pour chaque habitant-e.

Dans le domaine de la construction, une vigilance particulière est portée sur la rénovation du patrimoine bâti.

Références

La motion ([M-1607](#)) *Un prix d'architecture de la Ville de Genève : pour une architecture de la transition écologique* a été déposée le 30 mars 2021. Elle demande de créer un prix bisannuel de la Ville de Genève pour récompenser des réalisations de projets d'architecture ou d'urbanisme contribuant le mieux à la transition écologique. Un jury pluridisciplinaire et régulièrement renouvelé sera chargé d'analyser les projets selon des critères de durabilité.

Pour l'utilisation de bitume vert de couleurs claires est une motion ([M-1578](#)) déposée le 25 novembre 2020. Elle demande que soit étudié les nouvelles techniques de bitume végétal et l'utilisation de couleurs claires dans la lutte contre les températures des routes mais également à favoriser des revêtements routiers d'origine végétale pour la construction ou la réfection des routes, places, ou pistes cyclables et à promouvoir la production locale des matériaux nécessaires.

Genève rénove : programme pour inciter les propriétaires à isoler leurs bâtiments est une motion ([M-1572](#)) déposée le 28 octobre 2020. Elle demande que le Conseil administratif mette en place un programme similaire à celui déposé à Onex et qui favorise le taux de rénovation des bâtiments grâce aux prestataires de services à disposition pour les décideur-euse-s et les privé-e-s.

Déposée le 12 décembre 2020, la question écrite ([QE-579](#)) *Ecart de performance énergétique après rénovations de bâtiments : comment corriger la situation* s'interroge, sachant qu'après leur rénovation une part importante des bâtiments consomment bien plus d'énergie que prévu, sur les mesures que comptent prendre le Conseil administratif pour remédier à la situation actuelle et à venir.

2.3. COHESION SOCIALE ET JEUNESSE

Résumé

Les Vert-e-s ont travaillé sur le thème de l'alimentation dans 3 textes qui ont un lien évident avec les enjeux environnementaux notamment via la promotion de l'alimentation végétarienne et de la

souveraineté alimentaire. L'alimentation est également liée à des enjeux de santé tout comme la problématique des perturbateurs endocriniens pour lesquels les Vert-e-s ont demandé une politique plus stricte.

En temps normal comme en temps de crise, la solidarité est une valeur fondamentale pour les Vert-e-s. Le groupe a porté plusieurs projets en ce sens, faciliter l'accès aux prestations complémentaires grâce à une meilleure information, prendre en compte les jeunes dans l'application des mesures sanitaires et évaluer les conséquences physiques et sociales de la crise et transformer les bureaux vides en logements provisoires. L'action a été complétée par deux questions écrites, l'un portant sur les critères du dispositif grand froid et l'autre sur la possibilité de favoriser l'hébergement de personnes migrantes dans des familles d'accueil.

Les Vert-e-s ont aussi œuvré pour le vivre-ensemble en proposant la création d'un espace de quartier au cœur de la Ferme de Budé mais aussi en soutenant la diversité et la non-discrimination à l'embauche au sein de l'administration municipale. L'accès à des toilettes publiques est d'autant plus essentiel alors que commerces et restaurants sont restés fermés durant longtemps auquel s'ajoute la nécessité de mettre à disposition des protections menstruelles pour lutter contre la précarité. Les Vert-e-s ont aussi insisté sur l'obligation d'assurer l'accessibilité des locaux de vote pour les personnes en situation de handicap.

Références

Trois motions, déposées le 7 octobre 2020, se sont centrées sur l'alimentation et son lien avec les enjeux environnementaux :

- *Changement climatique, santé et biodiversité : la Ville de Genève revoit son alimentation* ([M-1563](#)) met l'accent sur le végétarisme en demandant l'augmentation des repas végétariens dans la restauration collective, en sensibilisant sur les impacts négatifs d'une consommation de produits animaux et de privilégier l'utilisation de produits animaux biologiques et locaux pour le reste.
- *Stimulons nos cinq sens pour apprendre, redécouvrir notre alimentation et saisir les enjeux agricoles* ([M-1565](#)) a choisi d'axer sur l'éducation à l'alimentation par des ateliers didactiques et interactifs pour les enfants et leurs instituteur-trice-s et par le soutien aux associations et intervenant-e-s externes.
- *Pour une politique de souveraineté alimentaire : soutenir le tissu socio-économique local, préserver la santé humaine et sauver la planète* ([M-1566](#)) élargit le spectre en demandant la mise en place d'une politique globale pérenne d'achat alimentaire selon les principes de la souveraineté alimentaire.

Perturbateurs endocriniens : sensibilisons le secteur de la petite enfance aux effets potentiels sur le développement hormonal des enfants est une motion ([M-1555](#)) déposée le 9 septembre 2020 qui demande au Conseil administratif non seulement d'informer et de sensibiliser mais aussi de créer un catalogue d'articles ne contenant pas ces substances, de mettre en place des politiques d'achats responsables et de conditionner le subventionnement des institutions de la petite enfance à l'adhésion à une politique qui visera à limiter au maximum l'exposition des enfants aux perturbateurs endocriniens.

Genève ville solidaire : information facilitant l'accès aux prestations complémentaires (SPC) et soutien aux personnes isolées ou en situation de précarité afin qu'elles ne renoncent pas aux prestations complémentaires qui leur sont dues est une motion ([M-1553](#)) déposée le 8 septembre 2020. Son traitement en urgence a été accepté à la même date et la motion a été acceptée. Celle-ci demande au Conseil administratif de s'assurer que les informations concernant les prestations complémentaires et notamment les conditions d'octroi parviennent à toutes les personnes et plus particulièrement celles qui vivent dans la précarité et que ces dernières puissent être accompagner dans leurs démarches.

Les jeunes, particulièrement victimes des politiques d'exception : prendre en compte leurs perspectives pour leur avenir est une motion ([M-1594](#)) déposée le 9 février 2021 qui demande que les jeunes et les associations dédiées soient parties prenantes dans l'application des mesures sanitaires qu'ils-elles subissent, que ces mesures soient adaptées aux jeunes et qu'une évaluation de l'impact des mesures soit faite pour renseigner des dimensions de santé physique et psychologique mais également de sociabilité et d'apprentissage.

Occupons l'inoccupé, des bureaux pour les sans-abris est une motion ([M-1605](#)) issue d'un travail de collaboration entre le GT logement, le Caucus du Grand Conseil et le groupe des Vert-e-s au CM. Elle a été déposée le 10 mars 2021 et demande au Conseil administratif de promouvoir des projets d'utilisation temporaire de bureaux à des fins de logement pour les sans-abris notamment en finançant un projet pilote sur la base du concept d'*Unity Cube* et de s'associer avec les milieux immobiliers pour évaluer les opportunités.

Favoriser l'hébergement de personnes migrantes par des familles d'accueil est une question écrite ([QE-599](#)) déposée le 28 avril 2021. Elle revient sur le programme de recherche de familles d'accueil pour loger des migrant-e-s de l'Hospice général et sur la possibilité pour la Ville d'utiliser ses canaux de communication pour aider au déploiement de la campagne.

La question écrite ([QE-577](#)) *Quels critères pour actionner le dispositif "grand froid"* a été déposée le 12 décembre 2020 et s'interroge sur les critères que suit le Conseil administratif pour actionner le dispositif et qui ne sont spécifiés nulle part.

Pour la création d'un espace à vocation socioculturelle et environnementale au cœur du Petit-Saconnex sur le domaine de Budé est une motion ([M-1556](#)) déposée le 9 septembre 2020. Celle-ci demande d'établir un espace socio-culturel et environnemental sur les bâtiments de la Ferme de Budé tout en maintenant et en participant à l'extension des activités agricoles sur le domaine.

La motion ([M-1600](#)) *Promotion de la diversité au sein de l'administration municipale et de la non-discrimination à l'embauche* a été déposée le 9 mars en urgence. Elle demande au Conseil administratif de mettre en œuvre une politique proactive pour garantir l'égalité des chances, l'intégration socioprofessionnelle des personnes issues de l'immigration et la lutte contre la discrimination au sein de l'administration. Cela passe notamment par une campagne de sensibilisation auprès des services d'aide à l'emploi et de réinsertion professionnelle et par la création d'un poste de responsable diversité et inclusion à la DRH.

Garantir l'accès aux toilettes publiques et la mise à disposition gratuite de protection menstruelle dans les toilettes de la Ville et les bâtiments gérés par la Ville de Genève est une interpellation écrite ([IE-99](#)) déposée le 20 janvier 2020. Elle s'inquiète de la fermeture des lieux possédant des toilettes publiques, fermeture due à la période de pandémie et demande que la Ville garantisse un accès à ses infrastructures pour conserver la possibilité basique d'utiliser des toilettes. Celles-ci devraient en plus être équipées de distributeurs de protections hygiéniques gratuites pour lutter contre la précarité menstruelle.

Accès aux locaux de vote pour les personnes à mobilité réduite, question écrite ([QE-590](#)) du 10 mars 2021, rappelle la nécessité de rendre accessibles aux personnes à mobilité réduite les locaux de vote pour permettre la participation politique de tou-te-s.

Déposée le 30 mars 2021, la question écrite ([QE-595](#)) *Des nouvelles du dispositif "personnes de confiance" en Ville de Genève* revient sur la PR-1302 de juin 2018 concernant l'adhésion de la Ville au Groupe de Confiance de l'Etat et demande des compléments sur sa mise en œuvre et son suivi.

2.4. SECURITE, DOMAINE PUBLIC, INFORMATION ET COMMUNICATION

Résumé

En matière de déchets, les Vert-e-s ont choisi d'interroger la filière des capsules de café, problématiques tant pour leur collecte que sur les possibilités réelles de recyclage, de revenir sur l'obligation pour les propriétaires de mettre à disposition des poubelles à compost et sur l'organisation possible d'un jour dédié au dépôt et récupération d'objets entre particuliers.

L'espace public souffre de trop nombreuses épaves de vélos qui condamne les arceaux dédiés. L'action verte a d'abord visé à comprendre le rôle des acteurs en présence pour la gestion des vélos abandonnés puis à proposer un système d'identification des vélos et la création d'arceaux à tout le moins devant les bâtiments de l'administration municipale.

En matière de pollution, une question écrite est revenue sur le Plan lumière et ses possibles améliorations tandis qu'une autre a interrogé les dérogations sur le bruit.

Pour finir, une question écrite a questionné les coûts de prestation de sécurité durant certaines distributions alimentaires notamment aux Vernets et une question écrite a interrogé la suite de l'ORPC après son transfert à LOM.

Références

Collecte des capsules de café sur l'espace public : un système obsolète est une question écrite ([QE-561](#)) déposée le 9 septembre 2020. Elle revient sur les difficultés de la récupération et du recyclage des capsules à café et demande des chiffres sur les points de collectes en Ville ainsi que la quantité et la qualité de ce qui a pu être effectivement recyclé.

Question écrite ([QE-564](#)) du 9 septembre 2020, *Obligation des propriétaires d'immeubles de mettre à disposition des poubelles à compost dans les communs des immeubles (M-1183)* revient sur cette obligation et interroge la possibilité de faire des vérifications.

Des encombrants qu'on prend, motion ([M-1587](#)) déposée en urgence à la session du 19 janvier 2021 et fruit de la collaboration avec une élue PLR, demande que soit organisé un jour par mois, en collaboration avec le service de voirie et les habitant-e-s, le dépôt d'objets inutilisés et récupérables par d'autres personnes.

Le problème des épaves de vélos a été abordée d'une part via la question écrite ([QE-562](#)) *Ramassage des vélos par la police : abandons et épaves* du 9 septembre 2020, qui questionne le rôle de la police et le flou qui règne sur la récupération ou la mise en fourrière des épaves. Elle a été complétée par *Redonnons la vie à nos vélos : identification pour réutiliser et recycler*, une motion ([M-1611](#)) déposée le 30 mars 2021. Elle demande au Conseil administratif de promouvoir et développer un système de traçage et d'identification des vélos pour éviter que les épaves de vélos engorgent la voie publique et utilisent inutilement les arceaux à vélos.

Points d'accroche à vélo devant les bâtiments de l'administration municipale, question écrite ([QE-566](#)) du 7 octobre 2020, revient sur l'importance des installations d'accroches à vélo pour la mobilité douce et pour encourager les employé-e-s municipaux-ales. Il est donc nécessaire de connaître les points d'accroche existants et d'équiper les sites qui n'en disposent pas.

Dérogations sur le bruit : quelle est la position du Conseil administratif, question écrite ([QE-572](#)) du 28 octobre 2020 revient clairement sur la nocivité de la pollution sonore et demande au Conseil administratif de se positionner sur les dérogations au bruit qui concernent le territoire de la Ville de Genève.

Plan lumière de la Ville, question écrite ([QE-574](#)) du 25 novembre 2020, revient sur le bilan à tirer du précédent Plan lumière dont l'objectif était une réduction de 35% de la consommation d'électricité (par rapport à 2009) et sur une possible élaboration d'un nouveau Plan lumière qui prenne en compte les enjeux actuels.

Détails des coûts de prestation de sécurité pendant les distributions alimentaires aux Vernets et dans deux écoles (Trembley et Hugo de Senger) est une question écrite ([QE-563](#)) déposée le 9 septembre 2020. Elle vise à obtenir des clarifications sur les coûts engendrés par les dispositifs de sécurité mentionnés et sur une éventuelle surfacturation.

Quels projets pour l'Organisation régionale de protection civile (ORPC) - Ville de Genève suite à son transfert du Service d'incendie et secours (SIS) au Service logistique et manifestations (LOM) est une question écrite ([QE-582](#)) déposée le 20 janvier 2021 qui revient sur les projets et améliorations envisagées d'une part vis-à-vis des manquements identifiés en avril 2020 et suite à son transfert au LOM.

2.5. FINANCES

Résumé

Emboitant le pas aux votations de novembre 2020, les Vert-e-s ont demandé à ce que les placements de la Ville ne financent plus les producteurs de matériel de guerre, notamment via la caisse de pension des employé-e-s de la Ville. Concernant cette caisse de pension, les Vert-e-s ont également cherché à savoir quelle était la stratégie de décarbonisation du Conseil administratif sachant que la finance est un domaine trop souvent oublié des mesures de réduction des gaz à effet de serre.

Pour poursuivre les mesures de solidarité prises tout au long de la crise sanitaire, le groupe a déposé une résolution pour éviter les expulsions de locataires. Il s'est également interrogé sur les conséquences du nouveau salaire minimum genevois sur les employé-e-s et institutions subventionnées de la Ville de Genève.

Références

Des investissements qui excluent l'armement est une motion ([M-1577](#)) déposée le 24 novembre et renvoyée en urgence à la commission des finances. En lien direct avec la votation fédérale de novembre 2020 sur l'interdiction du financement des producteurs de matériel de guerre, ce texte invite le Conseil administratif à poursuivre les mesures pour mettre fin aux placements de la Ville qui financent des producteurs de matériel de guerre notamment via la caisse de pension des employé-e-s de la Ville et d'orienter davantage les placements de la Ville vers des placements durables, responsables et éthiques. La motion a été complétée par une question écrite ([QE-580](#)) le 20 janvier 2021, *Où en est le désinvestissement fossile de la Caisse de pension de la Ville (CAP)*. Sachant que cette caisse de pension est classée rouge dans le rating de l'Alliance climatique Suisse, cette question écrite interroge la stratégie de décarbonisation que le Conseil administratif compte mener.

Prévenir les expulsions des locataires et des sous-locataires est une résolution ([R-276](#)) déposée le 20 janvier 2021 et demande au Conseil administratif de prendre langue avec le Conseil d'Etat et l'Association des Communes Genevoises (ACG) afin d'éviter les expulsions des locataires pour retard ou défaut de paiement. Des mesures financières et législatives doivent être mises en œuvre dans cette période troublée comme un « Fonds de solidarité urgences sociales » qui répondrait aux urgences concernant notamment le logement pour les personnes vivant en Ville.

Déposée le 28 octobre 2020, la question écrite ([QE-571](#)), *Alignement des salaires dans les institutions de la Ville de Genève et les institutions subventionnées de la Ville de Genève sur le nouveau salaire minimum genevois (23fr./h)* fait suite à la votation du 27 septembre 2020 sur le salaire minimum. Elle interroge le Conseil administratif sur les suites que pourrait avoir l'acceptation du salaire minimum sur ses employé-e-s et les institutions subventionnées de la Ville de Genève.

2.6. CULTURE

Où est passé le Musée de l'horlogerie est une question écrite ([QE-578](#)) déposée le 12 décembre 2020. Elle s'interroge sur le nombre de postes encore dévolus à ce musée, leurs pourcentages, leurs tâches, et où ils sont rattachés, suite à la fermeture du Musée de l'horlogerie.

2.7. REGLEMENT

La motion ([M-1570](#)) *Séances de commissions en visioconférence* a été déposée en urgence le 27 octobre 2020 et acceptée amendée. Elle demande que le Conseil administratif équipe les membres du Conseil municipal d'accès informatiques et outils pour pouvoir tenir les séances de commissions en visioconférence. Cette demande a été motivée par le rebond des chiffres d'infections au Covid-19 face à la nécessité de conserver le travail parlementaire.

3. LES PRESIDENCES DE COMMISSION

3.1. FINANCES

Cela faisait 10 ans, depuis juin 2010 plus précisément, que les Vert-e-s Ville de Genève n'avaient plus goûté à la présidence de la sacro-sainte Commission des Finances de la Ville avec une certaine Frédérique Perler.

C'est ainsi une présidence particulière venant lancer une législature historique puisque les Vert-e-s dirigent également le département des Finances de tutelle depuis l'élection de son Conseiller administratif Alfonso Gomez. Une année de crise pandémique qui allait défier le programme et les perspectives écologistes en matière de finances municipales.

Avec l'aide des deux autres commissaires vert-e-s aux finances, que sont Laurence Corpataux (Cheffe de groupe) et Denis Ruyschaert, nous avons travaillé à la priorisation de l'ensemble des textes qui ont été renvoyés en Commission des Finances en fonction bien évidemment du programme 2020-2025 de la section. Ainsi, nous avons fait en sorte de pouvoir traiter et faire voter certains textes verts comme la motion du Conseiller municipal Valentin Dujoux « [Pour des investissements qui excluent l'armement](#) » (M-1577). Nous avons également pu entamer le traitement d'une motion phare déposée par un certain Alfonso Gomez en tant que Conseiller municipal et que nous avons désormais la chance de pouvoir mettre en œuvre par le biais d'une collaboration entre nos deux Magistrat-e-s que sont Frédérique et Alfonso, la motion : « [Pour ne pas être à la traîne en matière de lutte contre le dérèglement climatique: un «plan climat» avec des mesures concrètes](#) » (M-1444). Suite au début des discussions de Commission et depuis la prise de pouvoir de ce nouveau Conseil administratif, la Ville travaille sur une « stratégie climat municipale » qui devrait être finalisée et publiée d'ici l'automne 2021. Entre temps, le Conseil administratif a déjà publié une liste de 20 mesures immédiates pour l'année 2021¹ devant lancer la future stratégie municipale.

La crise économique découlant de la crise pandémique a mis les villes du pays à forte contribution. La Ville de Genève n'a pas été en reste. Alfonso et ses équipes ont pu mettre en place une opération historique pour la Ville qu'est celle des « bons d'achat solidaires ». Un coût de 6 millions de CHF pour 160'000 bons vendus qui ont permis d'injecter 24 millions de CHF auprès de 593 enseignes de la commune participant à l'opération. Une belle preuve de résilience et d'inventivité de la part d'une collectivité municipale en Suisse puisque l'économie reste avant tout de la compétence de la Confédération et du Canton. Sans le fort soutien de la Commission et d'une très large majorité du Conseil municipal, il n'aurait pas été possible de mettre tout cela en place.

La politique économique de la Ville et sa réponse à la crise s'est aussi illustrée par le biais d'un autre projet historique ; des aides à fonds perdus pour les entreprises de la commune (« [Ouverture d'un crédit de 20 millions de francs destiné à financer la Fondation communale pour le développement des emplois et du tissu économique en ville de Genève \(Fondetec\) pour des aides à fonds perdus aux entreprises](#) », PRD-284).

Le plus grand travail de la Commission et l'acte le plus important du Conseil municipal reste malgré tout l'adoption du budget. Un exercice 2021 qui a été particulièrement rude et imprévisible tant pour les commissaires aux finances que pour l'administration et les magistrat-e-s puisque les prévisions fiscales ont été incertaines pendant de long mois, repoussant au dernier moment la finalisation du projet de budget 2021 ([Projet de budget de la Ville de Genève pour l'exercice 2021](#), PR-1415 A-B-C). Un budget qui a finalement été plébiscité par cinq partis (EàG, PS, Vert-e-s, PDC, MCG) sur les sept représentés au parlement de la Ville de Genève. Le budget 2021 prévoit des charges à hauteur de 1,22 milliard de CHF, tandis que le déficit atteint 49,37 millions².

Nous avons aussi travaillé à relancer ou finaliser de très vieilles discussions que l'Alternative porte depuis de nombreuses années sans avoir eu les majorités nécessaires pour les finaliser. Commençons tout d'abord par l'internalisation du nettoyage en Ville qui fut externalisée et sous-traité par les ancien-ne-s conseiller-ère-s administratifs-ves ce qui a eu pour conséquence la détérioration des conditions des travailleurs-euses. Ainsi, l'Alternative avec le soutien des Vert-e-s a tenté de ré-internaliser le nettoyage depuis 2008 avec le dépôt de pas moins de 5 textes qui démontraient la difficulté pour le marché privé de garantir des conditions dignes de travail tant les coûts sont difficilement supportables et les marges très restreintes. Après plus de 10 ans de discussion en Commission des Finances, c'est maintenant chose faite avec l'adoption du projet de délibération : [Internalisation du nettoyage des locaux de la Ville de Genève](#) (PRD-264). Ce sujet devrait être traité prochainement et devrait déboucher vers un premier projet pilote d'internalisation pour les nettoyeurs-euses des locaux de la Ville sous l'égide de notre Magistrat aux Finances.

¹ <https://www.geneve.ch/fr/actualites/urgence-climatique-ville-prend-mesures-reduire-emissions>

² <https://www.geneve.ch/fr/actualites/budget-2021-ville-geneve-ete-adopte-large-majorite>

Un autre des vieux dossiers de l'Alternative est ladite « municipalisation de la petite enfance » discuté depuis une vingtaine d'années mais jamais réalisé à ce jour. Une réforme de la gouvernance et de la gestion de l'ensemble de nos institutions de la petite enfance doit rapidement être lancée, de l'aveu même des acteurs-trices de terrain, des associations professionnelles et des comités bénévoles, faut-il encore s'entendre sur le modèle à adopter et sur les moyens à disposition pour lancer cette réforme. C'est fort de ce constat que nous avons rédigé, déposé et entamé le traitement de la motion :

[Petite enfance : pour une gouvernance cohérente et efficiente en Ville de Genève](#) (M-1484). Cette dernière amène une réflexion globale qui avait déjà été entamé par notre ancienne Magistrate Esther Alder qui proposait la [Création d'une fondation de droit privé dite « Fondation pour l'accueil préscolaire de la Ville de Genève »](#) (PR-1390) permettant de débiter une municipalisation par étape en fonction des moyens et de la situation de chacune des institutions en Ville. Ces deux projets sont pour le moment gelés en commission en attendant d'entrevoir la stratégie de la nouvelle Magistrate de tutelle Mme Christina Kitsos. Néanmoins, la réflexion continue tant au sein du caucus que du comité à ce sujet. Toutes les énergies seront mobilisées afin de donner suite à ce dossier et d'accélérer enfin cette réforme, partie prenante de notre programme 2020-25, et que les genevois-es attendent de longue date.

Enfin, et non des moindres, nous avons traité et voté une proposition du Conseil administratif de doter de 25 millions de CHF son bras armé en matière de politique et de construction du logement, à savoir la Fondation de la Ville de Genève pour le Logement Social (FVGL) ([Fonds propres des futures opérations de la FVGLS et octroi de cautions simples et solidaires par la Ville de Genève](#), PR-1405) qui lui permettront de réaliser des logements dans les quartiers suivants : Chandieu, Petite-Boissière, Godefroy et Fontaines-Saintes. Pour la petite histoire, le Conseil municipal lui a octroyé, en 2006, une dotation de 20 millions de CHF. Trois commissions sont chargées du suivi régulier des activités (location, finances, travaux). Ensuite, la Fondation s'est vue octroyer en 2014 une nouvelle dotation de 35 millions de CHF, accompagnée d'une ligne de crédit ouverte par la Ville de Genève de 5 millions de CHF qui ont servis aux projets actuellement en cours de réalisation : Caserne des Vernets, gare des Eaux-Vives, Les Allières, Vernier et Forêt A et B.